

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 13 avril 2012
(convocation du 2 avril 2012)**

Aujourd'hui Vendredi Treize Avril Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARCH Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 10h	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme. FAYET Véronique à Mme. SAINT-ORICE Nicole à partir de 10h30	M. JOANDET Franck à M. CHAUSSET Gérard
Mme. ISTE Michèle à M. GUICHARD Max	M. LOTHAIER Pierre à M. SIBE Maxime
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à partir de 11h	M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
Mme. BREZILLON Anne à Mme. CHAVIGNER Michèle	M. MILLET Thierry à M. QUERON Robert
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. GELLE Thierry	M. MOGA Alain à M. GARNIER Jean-Paul jusqu'à 10h55
M. DELAUX Stéphan à M. GAÜZERE Jean-Marc	Mme. PARCELIER Muriel à M. FAVROUL Jean-Pierre
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
Mme. DESSERTINE Laurence à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10h45	M. QUANCARD Denis à M. BOBET Patrick
Mme. DIEZ Martine à M. RESPAUD Jacques	M. RAYNAL Franck à M. SOLARI Joël
M. EGRON Jean-François à Mme. LACUEY Conchita	M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques	M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10h45
Mme. FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean	Mme. WALRYCK Anne à M. DUPOUY Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

Villenave d'Ornon- SARL Charcuterie bordelaise - Convention - Aide à l'investissement matériel et immobilier - Décision - Autorisation.

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Présentation de l'entreprise

Nom de l'entreprise	Charcuterie Bordelaise
Statut juridique/Chiffre d'affaires	SARL – CA : 6 M €
Activité	Transformation et conservation viande de boucherie
Commune concernée par le projet	Villenave d'Ornon
Emplois actuels/effectif moyen	43
Créations d'emploi prévue :	21
Nature du projet	Création d'une unité de transformation de produits carnés dans l'emprise d'un bâtiment existant
Surface : terrain + SHON (Si immobilier)	Terrain : 16 740 m ² Bâtiment : 1 100 m ²
Respect du développement durable (HQE, BBS)	Participation à la démarche d'écologie industrielle CUB (récupération huiles industrielles)
Montant de l'investissement	3 765 202,70 € H.T.
Montant de la subvention CUB proposée	250 000 €

Historique

Créée en décembre 2000, la société Charcuterie Bordelaise est née de la fusion des activités de Charcuterie des établissements Visage et Porc d'Aquitaine. L'entreprise perpétue la tradition des produits régionaux, avec une certification Label Rouge et dans des gammes certifiées Bio depuis 2009.

Elle développe des produits de qualité, typiques du Sud-Ouest. Le principal débouché commercial se fait actuellement par le biais de la GMS à 80 %.

Actuellement installée à Bègles, la société n'est plus en mesure de poursuivre et de développer son activité sur son site actuel, compte tenu du projet Bordeaux Euratlantique. La société s'est donc portée acquéreur d'un immeuble appartenant à la CUB 20 avenue de Lattre de Tassigny à Villenave d'Ornon avec un bâtiment déjà existant, entièrement à réhabiliter.

L'opération comprend :

- Les démolitions et réalisation des réseaux sous dallage,
- Des travaux neufs dans les zones affectées à la production,
- La restructuration de locaux sociaux,
- La création d'un magasin de vente,
- La construction d'une station de prétraitement des rejets,
- Le montant prévisionnel des travaux et investissements est de 3 765 202,70 € H.T.

L'entreprise s'est engagée à créer 21 emplois sur une période de 3 ans. Les investissements réalisés permettant de développer son activité, tout en améliorant les conditions de production. Elle a par ailleurs recruté un salarié de la Régie de l'Abattoir.

Plan de financement :

Dépenses en € H.T		Ressources en € H.T.	
Etudes	4 124,00	Autofinancement	2 622 581,7
Gros œuvre bâtiment	1 657 926,0	FEDER (11,26%)	0
Isolation, fermetures et portes	0	Conseil régional d'Aquitaine (11,26%)	420 578,00
Informatique de production	438 744,64	ADEME (sur poste Froid Industriel régulation)	420 578,00
Hotte, extracteur et aménagement	28 160,00		51 465,00
Doseuse	152 191,06		
Poussoir	15 870,00		
Groupe étiquetage	50 500,00		
Générateur vapeur	6 639,00		
Marmites de cuisson	12 900,00		
Machine à emballer sous vide	12 000,00		
Cuiseur rectangulaire	14 750,00		
	9 500,00		
Sous-total assiette CRA/FEDER	2 403 304,70		
Station de traitement des effluents	404 000,00	Communauté Urbaine (40%)	161 600,00
Froid industriel régulation	957 898,00	Communauté Urbaine (9,228%)	88 400,00

Total de l'investissement	3 765 202,7 0	Total	3 765 202,70
----------------------------------	--------------------------	--------------	-------------------------

CECI EXPOSE, il vous est demandé Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 1511-1, L 1511-2, L 1511-3, L 1511-5.

VU le programme de développement rural hexagonal (PDRH) 2007/2013 approuvé par décision de la commission européenne C (2007 3446) du 19 juillet 2007, modifié le 18 décembre 2009

VU le régime cadre n° X65/2008 relatif aux aides à l'investissement et à l'emploi en faveur des PME

VU le Schéma Métropolitain de Développement Economique approuvé par le Conseil de Communauté par délibération 2011-0156 du 25 mars 2011.

VU la délibération du Conseil Régional en date du 14 novembre 2011

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE :

- Il est d'intérêt communautaire de favoriser sur le territoire de la CUB, le développement de l'emploi et des entreprises,
- La société Charcuterie Bordelaise est une entreprise spécialisée dans la transformation de produits carnés,
- Ce projet permettra à l'entreprise de poursuivre son développement,
- L'entreprise envisage la création de 21 emplois sur 3 ans
- Le montant total de l'investissement immobilier et matériel, objet de la demande, est estimé à 3 765 202,70 € H.T.

DECIDE

Article 1 :

L'attribution à l'entreprise Charcuterie Bordelaise d'une subvention de 250 000 € pour la réalisation de son projet immobilier et matériel est approuvée.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, fixant les conditions de versement de ladite subvention à la SARL Charcuterie Bordelaise.

Article 3 :

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 204, article 20422, fonction 900, programme DA01, CRB BD00 du budget principal de l'exercice en cours qui sera abondé par virement de crédits.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.
Le groupe des élus Communistes et Républicains vote contre
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 avril 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
30 AVRIL 2012**

PUBLIÉ LE : 30 AVRIL 2012

M. NICOLAS FLORIAN